Renouvellement Adhésion Repar'Toi-Même – 2020

Chers adhérents,

Vous nous avez fait confiance en 2016, 2017, 2018 ou en 2019 et avez adhéré à REPAR’TOI-MÊME.

Nous avons effectué ensemble plus de 600 réparations diverses et variées.

Vos adhésions ont permis d’acheter une partie du matériel de réparation, d’équiper notre local de BEAUSSAIS SUR MER-PLOUBALAY et de payer les frais inhérents à cette activité, dont les consommables et les primes d’assurance.

Si vous ne l’avez pas encore fait (ou si vous avez adhéré en fin 2019, qui comprenait l’adhésion pour 2020), nous espérons que vous renouvellerez votre adhésion pour 2020 afin que votre association continue de se développer et participe davantage à l’amélioration de l’environnement et la réduction des déchets.

N’oubliez pas que vous bénéficiez gratuitement avec votre association non seulement d’une aide à la réparation avec les conseils de spécialistes, mais aussi d’atelier thématiques gratuits (vélo, électricité, collage…).

Je vous remercie de votre participation et je profite de l’occasion pour vous présenter les vœux de toute l’équipe de REPAR’TOI-MËME pour la nouvelle année 2020 au cours de laquelle on devrait voir de nouvelles transformations.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d’adhésion pour l’année 2020 à imprimer, remplir et retourner avec le montant de la cotisation (15 €) à :

1) Répar’Toi-même, Mairie de 22750 ST JACUT DE LA MER

2) Ou bien directement à notre trésorier :

François WILLIAMS, 1, rue de la Lande Moisan  22780 SAINT-CAST.

https://ssl.gstatic.com/ui/v1/icons/mail/images/cleardot.gif3) Le déposer à l’une de nos permanences :

Tous les premiers et troisièmes mardis du mois de 18 à 20 h

BEAUSSAIS SUR MER 2 Rte de DINAN

Tous les deuxièmes samedis du mois de 9 à 12 h au café associatif de TRELAT

Tous les premiers et troisièmes vendredis du mois de 16 à 18 h au magasin Lery-Merlin de PLEURTUIT .

Cordialement.